

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 13 Octobre 2010

Date de la convocation : 08/10/2010

Affichage du 19/10 au

Nombre de membres

Afférents
Au Conseil
Municipal

En
exercice

Qui ont pris
Part à la
délibération

15 | 15 | 11

L'an deux mil dix et le mercredi treize octobre à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques KAISER : **Maire**

Présents : Jocelyne KAHL, Christine BOUCHE, Philippe KULLMANN, Yannick EON, José EXTREMERA, Gérard LEVY, Jean-Marc NOBLET, Fabrice TISSERAND, Pascale RIEDINGER, Pascal DIEMER.

Absents excusés : Bernard KALCH, Alain KRUMENACKER, Christine HEITZMANN,

Absent non excusé : Jean-Luc BURCKEL.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 Septembre 2010

Le compte rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité

/

Objet de la délibération

CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LA VERIFICATION DES CHAUDIERES COMMUNALES :

Le Conseil Municipal :

- décide de souscrire un contrat de maintenance pour une vérification annuelle des installations de chauffage des bâtiments communaux avec les Etablissements THS Chauffage et Sanitaire de SAINT JEAN KOURTZERODE ; pour la période du 25 Août 2010 au 24 Août 2015.
- autorise le Maire à signer les contrats à intervenir, ainsi que les pièces en résultant.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 23 septembre 2009 enregistrée sous le n° 09/5178.

/

Objet de la délibération

PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES TRAVAUX A L'EGLISE :

Le Conseil de Fabrique n'ayant pas les moyens financiers pour payer les travaux de vérification et de l'entretien des cloches de l'église paroissiale, le Conseil Municipal :

- Décide de prendre en charge ces travaux.
- Donne tous pouvoirs au Maire à l'effet de payer les factures en résultant.

/

Objet de la délibération

DROIT DE PLACE :

Le Conseil Municipal fixe le droit de place pour les commerçants ambulants à 50,00 € par an, à compter du 1^{er} janvier 2011.

/

Divers et communications :

- Repas des seniors du 24 octobre 2010 : La commune décide de retenir l'offre du traiteur de l'Auberge du camping du Plan incliné, pour un menu à 16,00 €/personne.
- 11 novembre : Cette année, cette cérémonie nous permettra d'honorer trois «Malgré nous» de notre village. (Ervin Riedinger, André Martinelle et Auguste Kolopp). Les élèves de l'école primaire participeront également à cette commémoration en interprétant la Marseillaise. Rendez vous à la grotte à 11 heures pour le dépôt de gerbe, et de la remise de diplômes, suivi d'un vin d'honneur à la salle socioculturelle.
- Brioches de l'amitié : La vente effectuée par les membres du conseil municipal, a rapporté la coquette somme de 900,00 €.
- Passage du ramoneur : La commune à organiser le passage du ramoneur de Phalsbourg suite à la demande des administrés. Or cette année, le même jour, le ramoneur de Saverne faisait également sa tournée ; ce qui a occasionné quelques soucis. Par conséquent, la commune a décidé de ne plus se charger de recueillir les inscriptions pour les années à venir. Chaque administré s'occupera de l'intervention du prestataire de son choix.
- Travaux :
 - Ecole Primaire : Le Maire informe de l'avancement des travaux à l'école primaire et présente le plan financier, notamment la notification des subventions.
 - Salle socioculturelle : Le permis de construire pour l'extension est accordé. La subvention du Conseil Général est notifiée. Les travaux s'étaleront de janvier à juin 2011.
 - Réseaux secs dans la rue de la Paix 1^{ère} tranche : Ils vont démarrés prochainement et la commune percevra une subvention RTE de 3000,00 €.
 - Réseaux secs rue de la Paix 2^{ème} tranche : le devis de l'entreprise BECK Antoine de Romelfing s'élève à 60 063,84 € TTC. Une demande de subvention à été déposée auprès de la Communauté des Communes.
 - Remplacement de la chaudière du presbytère : 4 devis sont en cours. Les travaux devront avoir lieu avant l'hiver, pour lesquels, la commune touche une subvention DGE de 35 %.

La séance est levée à 22 heures 00.

KAISER Jean-Jacques	Maire	
KAHL Jocelyne	1 ^{ère} Adjointe	
BOUCHÉ Christine	2 ^{ème} Adjointe	
KALCH Bernard	3 ^{ème} Adjoint	Absent excusé
KULLMANN Philippe	4 ^{ème} Adjoint	
BURCKEL Jean-Luc	Conseiller Municipal	Absent non excusé
EON Yannick	Conseiller Municipal	
LEVY Gérard	Conseiller Municipal	
RIEDINGER Pascale	Conseillère Municipale	
TISSERAND Fabrice	Conseiller Municipal	
EXTREMERA José	Conseiller Municipal	
DIEMER Pascal	Conseiller Municipal	
KRUMENACKER Alain	Conseiller Municipal	Absent excusé
HEITZMANN Christine	Conseillère Municipale	Absente excusée
NOBLET Jean-Marc	Conseiller Municipal	